



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Labelle, 22 janvier 2019 – Tel que mentionné dans son communiqué du 18 décembre dernier, le conseil municipal de Labelle, afin de respecter le souhait de ses contribuables qui se sont prononcés à 57% en en faveur de l'implantation de ce service sur le territoire de la Municipalité, a décidé d'aller de l'avant avec le projet de contrôle biologique des insectes piqueurs et a accordé le contrat à cet effet à G.D.G. Environnement Ltée et adapté la taxation à cet effet lors de la séance du conseil du 21 janvier 2019.

Ainsi, il en coûtera en 2019, 92 \$ par unité résidentielle, soit un peu moins cher que ce qui avait été présenté lors de la consultation postale de novembre dernier et 23 \$ par terrain vacant.

À partir d'avril 2019, une équipe de biologistes commencera à surveiller les larves d'insectes piqueurs dans la municipalité. Nous désirons vous informer qu'un premier traitement aura lieu au début du mois de mai. Afin de garantir l'efficacité du traitement, les techniciens effectueront également d'autres traitements pendant l'été.

Les résultats escomptés par ces opérations seront une diminution de l'ordre 80% ou plus de la nuisance engendrée par la présence de moustiques et de mouches noires. La protection obtenue s'étendra jusqu'à la mi-septembre. Il est à noter que l'entreprise possède une bonne connaissance du terrain grâce à ses contrats de longue date avec les municipalités limitrophes.

Il est important de mentionner que le produit qui sera utilisé lors du traitement a une innocuité éprouvée depuis plus de 35 ans. Il s'agit d'un larvicide biologique sécuritaire pour la santé de la population et des autres organismes vivants, celui-ci affecte uniquement les larves des insectes piqueurs. Pour en connaître davantage sur ce produit, nous vous invitons à lire le document « Tout ce que vous devez savoir sur le Bti » disponible au www.gdg.ca. De plus, vous trouverez de l'information pertinente sur le site de Santé Canada avec les différents questionnements récurrents à propos du Bti au <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securete-produits-consommation/rapports-publications/pesticides-lutte-antiparasitaire/fiches-renseignements-autres-ressources/bacillus-thuringiensis-variete-israelensis.html>. Depuis 1982, on l'utilise efficacement partout sur le globe comme agent de lutte biologique pour combattre les moustiques et les simulies (mouches noires).

Parallèlement, à partir du printemps prochain, G.D.G. Environnement offrira à la population de Labelle un service de prise en charge des requêtes citoyennes. Une ligne sans frais ainsi qu'une adresse courriel vous seront fournies au début des traitements pour répondre à tous les questionnements en lien avec le programme de contrôle biologique des insectes piqueurs.

Nous vous invitons à consulter le site Internet de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca pour de plus amples informations ainsi que le détail des compensations applicables aux catégories non résidentielles.

Source :

Robert Bergeron
Maire
Municipalité de Labelle
(819) 681-3371, poste 5006